

## Regroupement de communes

Une communauté de communes, une communauté d'agglomération, une communauté urbaine, un SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique), un SIVOM (Syndicat Intercommunal à VOcations Multiples) et un syndicat mixte sont tous des établissements publics de coopération intercommunale(EPCI).

Exemples :

Communauté d'agglomération : Val de France

Communauté urbaine : LMCU (Lille Métropole Communauté Urbaine)



## Rémanence

La rémanence d'un produit est la durée pendant laquelle il va continuer à être actif sans qu'il faille renouveler la dose. Certains produits n'ont aucune rémanence, d'autres ont une rémanence très longue.



## Restauration scolaire

La restauration scolaire est à la charge des communes et gérée par la caisse des écoles.

- Si la commune décide de ne pas se charger de l'organisation du restaurant scolaire, elle peut confier cette tâche à une organisation privée.
- Si la commune décide de s'en charger, deux types d'organisation sont alors possibles : si les services de la commune s'occupent entièrement de la gestion de la cantine, on parle alors de gestion en régie directe de service public, si la commune décide de confier cette gestion à un tiers, on parle alors de gestion déléguée du service public.

La création d'une restauration scolaire n'est pas une obligation mais cela constitue de nos jours un service public qui a besoin d'être soutenu.

